

Paris, le 17 septembre 2018

Politique du handicap : une réelle priorité du gouvernement ?

À l'occasion de la rentrée, les contours des projets de lois de finances pour 2019 et d'un certain nombre de réformes sont dévoilés par le Président de la République et le gouvernement. APF France handicap s'interroge sur la véritable considération accordée au handicap par le gouvernement.

Face aux nombreuses attentes des personnes, l'association est particulièrement inquiète des intentions de ces projets de lois de finances pour 2019, de certaines réformes envisagées quant aux conséquences négatives qu'elles pourraient avoir pour les personnes en situation de handicap et leur famille, notamment en matière d'emploi, d'accès aux soins ou encore de ressources.

Alors que 85% des personnes en situation de handicap et de leur famille sont mécontentes de l'action présidentielle et gouvernementale¹, APF France handicap appelle le gouvernement à se saisir de ces questions urgentes.

Car les demandes des personnes en situation de handicap sont nombreuses : un meilleur accompagnement pour les élèves en situation de handicap ainsi qu'un renforcement de la formation et de l'appui aux enseignants, un sursaut pour l'emploi des personnes en situation de handicap, deux fois plus touchées par le chômage que l'ensemble de la population, une augmentation du pouvoir d'achat des bénéficiaires d'allocations et de pension afin qu'elles accèdent à un revenu au-dessus du seuil de pauvreté, une priorité accordée à l'accessibilité alors que la France est particulièrement en retard sur ce point et que la loi ELAN risque d'introduire une grave régression dans l'accès au logement, un reste à charges zéro en matière de santé, de financement d'aides humaines ou matérielles, et ce, quel que soit l'âge des personnes en situation de handicap.

De nombreuses réformes engagées par le Président de la République et le gouvernement impactent le quotidien des personnes en situation de handicap et de leur famille : stratégie de lutte contre la pauvreté, stratégie de transformation de notre système de santé, santé au travail, risque dépendance, réforme de l'assurance chômage, celle des retraites ou encore le projet de loi PACTE. APF France handicap souhaite être associée pleinement à ces réformes cruciales pour les personnes en situation de handicap et leur famille.

L'association rappelle qu'elle est force de propositions pour une société inclusive telle que souhaitée par le gouvernement, en soutenant l'effectivité des droits des personnes sur la compensation du handicap et les ressources (prime d'activité), la transformation inclusive de l'offre de services, la formation et le soutien des enseignants ou encore l'emploi pour les personnes en situation de handicap. Dans ce secteur, APF France handicap a signé, cet été, aux côtés d'autres associations, un engagement national avec le gouvernement avec pour objectif la création de 40 000 nouveaux emplois en entreprises adaptées, à horizon 2022.

¹ Selon le baromètre France handicap de la confiance réalisé par l'IFOP en juin 2018. Résultats complets sur le [site de l'association](http://www.apf.asso.fr).

CONTACT PRESSE :

Evelyne Weymann

evelyne.weymann@apf.asso.fr

01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37



APF France handicap attend aujourd'hui du gouvernement qu'il s'investisse dans un projet de société réellement inclusif et solidaire, et espère que la tenue prochaine d'un Comité interministériel du handicap se traduira par des engagements ambitieux et concrets pour les personnes en situation de handicap et leur famille, faisant du handicap une réelle priorité !

CONTACT PRESSE :

Evelyne Weymann

evelyne.weymann@apf.asso.fr

01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37